

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## ANNÉE 2011



Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, ce rapport vous présente les activités de la Communauté de Communes durant l'année 2011 et vous permettra d'en donner communication lors d'une prochaine réunion de votre conseil municipal.

## I - LE FONCTIONNEMENT INTERCOMMUNAL

Vous avez aussi été destinataire durant l'année 2011 des procès verbaux des Assemblées du Conseil Communautaire et des comptes-rendus des réunions de Bureau et des commissions.

La Communauté de Communes fonctionne avec ses quatorze communes constitutives.

Le Bureau de la Communauté de Communes est constitué des délégués élus et des représentants des communes désignés par elles, conformément au Règlement intérieur :

Fonction	Nom	Délégation
Président	<b>Christian SCHOETTL</b>	Délégation générale, affaires sociales
1 <sup>er</sup> Vice Président	<b>Yvon LE BARS</b>	Mise en œuvre du projet de territoire, SCoT, logement social et PLH, étude de la création d'un service intercommunal d'urbanisme
2 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>Serge CARO</b>	Gestion des bâtiments et du patrimoine intercommunal, travaux et maintenances, gestion des gymnases intercommunaux
3 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>Antoine LESTIEN</b>	Action culturelle, services aux associations, environnement
4 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>Danièle BOYER</b>	Petite enfance, enfance, jeunesse, affaires scolaires
5 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>François FRONTERA</b>	Transports, déplacements, mise en œuvre du PLD, tourisme et patrimoine, représentation dans les associations AREFO Boissière, Carrefour des Solidarités, ADMR, CMPP
6 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>Daniel BOUCHON</b>	Finances, budget, gestion de la trésorerie, ordures ménagères et électricité
7 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>Edwige HUOT-MARCHAND</b>	Affaires sociales et actions pour l'emploi, suivi de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
8 <sup>ème</sup> Vice Président	<b>Alain ARTORÉ</b>	Développement économique
Membre	<b>Serge ZUMELLO</b>	sans délégation
Membre	<b>Jean-Raymond HUGONET</b>	sans délégation
Membre	<b>Joël MANCION</b>	sans délégation
Membre	<b>Bernard VERA</b>	sans délégation
Membre	<b>Jean-Marc SÉNAC</b>	sans délégation
Membre	<b>Jacques-Lucien SERNA</b>	sans délégation

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la Communauté de Communes, le Bureau de la CCPL accueille les représentants des communes de Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Les Molières, Limours, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse siégeant à titre consultatif.

Le Bureau de la CCPL s'est régulièrement réuni, toutes les deux à trois semaines, soit 13 fois durant l'année.

Vous trouverez joints les extraits des comptes administratifs de la Communauté de Communes pour son budget général M14 et ses budgets annexes : eau, Plateau des Molières et Parc d'activités de Bel Air pour l'année 2011.

## II - L'ACTIVITÉ DES SERVICES

Au travers de ses interventions et de son budget, la Communauté de Communes s'est consacrée à l'exercice de ses compétences et a assuré les actions suivantes :

### Le projet de territoire :

Après son adoption le 20 juin 2007, le projet de territoire a été mis en œuvre, dans la perspective de la signature d'un contrat de territoire avec la Région et d'un contrat communautaire de développement et d'aménagement avec le Département.

- ✓ Le Parc d'activités de Bel Air – Phase 1
- ✓ Le Relais assistantes maternelles (RAM)
- ✓ L'Accueil de loisirs sans hébergement maternel (ALSH)
- ✓ Le Multi-Accueil
- ✓ Le bâtiment des Marronniers (services techniques)
- ✓ L'allée de l'ancienne ferme école (allée des marronniers)
- ✓ Le Centre médico psycho pédagogique (CMPP)
- ✓ Extension du gymnase.

Après la délibération du 12 décembre 2008 validant les projets inscrits dans les contrats et autorisant le choix des maîtres d'œuvre, le Conseil de Communauté a décidé des implantations des équipements le 19 mars 2009 :

- le centre de loisirs maternel, le RAM et le multi accueil dans le Domaine de Soucy, dans un bâtiment commun appelé "Pôle Petite Enfance".
- le CMPP à Limours, à côté du gymnase Nautilus,
- la salle de sports en extension du gymnase intercommunal de Briis-sous-Forges.

Les services ont travaillé avec les maîtres d'œuvre pour définir les avant projets sommaires présentés aux commissions concernées. Après validation des APS, le Conseil de la Communauté a adopté les demandes de contrat de territoire et de contrat communautaire le 02 juillet 2009. Les contrats ont été présentés au Conseil Régional et au Conseil Général le 10 juillet 2009.

Le Conseil Régional a adopté le contrat de territoire lors de sa session le 17 novembre 2009 et nous a attribué une subvention de 1 570 797 €. Le Département a quant à lui accordé une subvention de 2 804 220 €uros. La CAF a octroyé une subvention de 380 000 €uros pour le multi-accueil.

Au 31 décembre 2011 :

- ✓ les travaux de VRD du Parc d'activités de Bel Air sont en voie de finition,
- ✓ Les marchés de travaux pour le pôle petite enfance sont en phase de négociation,
- ✓ Le maître d'œuvre pour la réfection du bâtiment des marronniers a été désigné,
- ✓ L'allée des marronniers est terminée,
- ✓ Les dossiers de consultation des entreprises pour le CMPP et l'extension du gymnase sont en cours de rédaction.

### Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Est un document de planification de l'urbanisme à caractère prospectif et stratégique sur l'ensemble du territoire de la Communauté, constituant la trame d'organisation de l'urbanisme dans les quatorze communes qui restent compétentes pour l'occupation des sols (POS et PLU).

Par délibération du 11 décembre 2008, le Conseil Communautaire a décidé la mise en révision du Schéma Directeur Local (SDL) et l'élaboration du SCoT, fixant la procédure de cette élaboration.

Il a également missionné un groupement d'études pour la réalisation de ce dossier.

Dans ce cadre, la première phase d'étude a porté sur un diagnostic du territoire et l'analyse de ses atouts permettant de dégager les principaux enjeux.

Le diagnostic est présenté sous la forme de trois documents, diagnostic général, diagnostic paysager et état initial de l'environnement. Ces documents ont été présentés en comité de pilotage le 26 novembre 2009, après une réunion des personnes publiques associées le 19 novembre 2009.

Les communes ont été saisies de ces documents et ont pu proposer leurs remarques et corrections.

Aussi par délibération du 4 février 2010, le Conseil Communautaire a approuvé ce diagnostic.

Les travaux pour l'élaboration du Projet de Développement Durable (PADD) du SCoT ont débuté dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Plusieurs ateliers thématiques ont eu lieu (Mars 2010 / Mai - Juin 2010) et ont été riches en échanges. Le but était de définir les grands objectifs d'aménagement.

Après plusieurs comités de pilotage et échanges avec les communes, un projet de PADD a été soumis à débat en Conseil Communautaire.

Le 9 décembre 2010, le débat sur le PADD a eu lieu en Conseil Communautaire, ce débat ayant eu lieu avant le 13 décembre 2010, le SDL a pu être prorogé jusqu'en 2013.

En 2011, plusieurs réunions se sont déroulées :

Du 28 février au 1<sup>er</sup> avril : Exposition publique à la CCPL

5 mars : Réunion publique : Présentation du débat sur le PADD

19 mai : Réception du porté à connaissance complémentaire, suite au Grenelle II

Mai et juin : Commissions thématiques (habitat-environnement, développement économique, transports, paysages)

24 juin : Réception des remarques de l'Etat sur le PADD

22 septembre : Commission des sages

14 novembre : Comité de pilotage, présentation du document d'orientation et d'objectifs (DOO) et point d'avancement sur le document d'aménagement commercial (DAC)

Le SCoT devrait être arrêté en septembre 2012.

## Dans le domaine social :

- **Le multi accueil** : est agréé pour 35 places.

La répartition des places a été modifiée à partir de septembre 2010. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, la demande de l'accueil occasionnel a baissé depuis 2 à 3 ans déjà et il y a de plus en plus de demandes d'accueil régulier pour peu de jours par semaine, d'où la démarche auprès des services de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Depuis septembre 2010, 33 places sont réservées à l'accueil régulier et 2 places par jour sont réservées à l'accueil occasionnel.

**Fréquentation de la structure pour 2011**

	De janvier à août		De septembre à décembre	
	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Accueil régulier	Accueil occasionnel
Angervilliers	4	1	4	0
Boullay-les-Troux	1	1	1	0
Briis-sous-Forges	4	2	4	2
Courson-Monteloup	0	0	0	1
Fontenay-les-Briis	3	1	4	4
Forges-les-Bains	4	4	5	2
Gometz-la-Ville	2	9	2	2
Janvry	1	1	1	2
Les Molières	2	1	2	0
Limours	5	3	6	1
Pecqueuse	2	0	1	0
St Jean-de-Beauregard	2	0	2	0
St Maurice-Montcouronne	3	0	1	0
Vaugrigneuse	3	1	3	1
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>15</b>

	2010		2011	
	Heures réalisées	Heures facturées	Heures réalisées	Heures facturées
Accueil régulier	47 108	55 651	49 945	60 008
Accueil occasionnel	4 530	4 581	2 320	2 340
<b>TOTAL</b>	<b>51 638</b>	<b>60 232</b>	<b>52 265</b>	<b>62 348</b>

Les participations familiales s'élèvent à 105 981,16 €uros.

Une demande d'accueil occasionnel a été très fortement ressentie sur la tranche d'âge 1 an à deux ans avec des demandes de plusieurs journées ou demi-journées par semaine. En effet, ces inscriptions concernent des familles dont la maman reprend une activité professionnelle à temps partiel ou à temps complet après un congé parental, ou en recherche d'emploi.

De plus en plus de familles jonglent sur plusieurs modes de garde afin de pouvoir reprendre une activité professionnelle.

Comme chaque année la demande d'accueil en structure collective est toujours aussi importante, et notre seule structure ne peut subvenir à tous les besoins des habitants de La Communauté de Communes

**- L'accueil de loisirs élémentaire intercommunal :** le centre accueille les enfants scolarisés du CP au CM2. 8 470 journées/enfant ont été réalisées. En complément de cette activité régulière des centres les mercredis et les jours de vacances scolaires, il y a eu 6 mini camps, 108 enfants y ont participé.

De janvier à août 2010 les 5 ans étaient accueillis en ALSH élémentaire à titre dérogatoire. A compter de septembre 2010 avec l'ouverture de l'ALSH maternel, seuls les enfants scolarisés du CP au CM2 sont accueillis.

Evolution de l'ALSH ÉLÉMENTAIRE			
	2009	2010	2011
Jours d'ouverture	111	108	116
Nb de journées/enfants (ALSH+mini-camps)	9 146	9 092	8 470
Fréquentation moyenne par jour	82	84	73

COMMUNES D'ORIGINES	Nbre de jeunes	Répartition en %
ANGERVILLIERS	38	7,32%
BOULLAY-LES-TROUX	8	1,54%
BRIIS-SOUS-FORGES	21	4,05%
COURSON MONTELOUP	5	0,96%
FONTENAY-LES-BRIIS	64	12,33%
FORGES-LES-BAINS	87	16,76%
GOMETZ-LA-VILLE	42	8,09%
JANVRY	14	2,70%
LES MOLIERES	30	5,78%
LIMOURS	108	20,81%
PECQUEUSE	7	1,35%
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	0	0,00%
SAINT-MAURICE MONTCOURONNE	48	9,25%
VAUGRIGNEUSE	37	7,13%
HORS CCPL	10	1,93%

Le paiement par les familles repose sur un barème de cinq tarifs selon les tranches du quotient familial :

Tarifs proposés	1 <sup>ère</sup> tranche	2 <sup>e</sup> tranche	3 <sup>e</sup> tranche	4 <sup>e</sup> tranche	5 <sup>e</sup> tranche
Quotient familial	0 à 399,99 €	400 à 599,99 €	600 à 849,99 €	850 à 1 149,99 €	1 150 € et plus
journée	7,40 €	9,50 €	12,00 €	14,50 €	17,00 €
½ journée le matin	4,50 €	5,80 €	7,90 €	10,00 €	12,10 €
½ journée l'après-midi	3,20 €	3,90 €	5,60 €	7,00 €	8,50 €

Un ramassage par car est organisé à partir d'un point d'accueil au centre de loisirs communal de Limours ; nous remercions la commune pour cette collaboration. Un simple ramassage est fait à Gometz la Ville pour les habitants du nord du territoire.

L'organisation interne du service était sous la direction de Jérémie BUONO, puis depuis avril elle est sous la direction de Pierre-Emmanuel BAYVEL coordinateur enfance - jeunesse, assisté d'un directeur adjoint, Gilles MAVALEIX, et d'un agent administratif assurant le secrétariat, l'accueil du service et le suivi des familles, des inscriptions et des paiements.

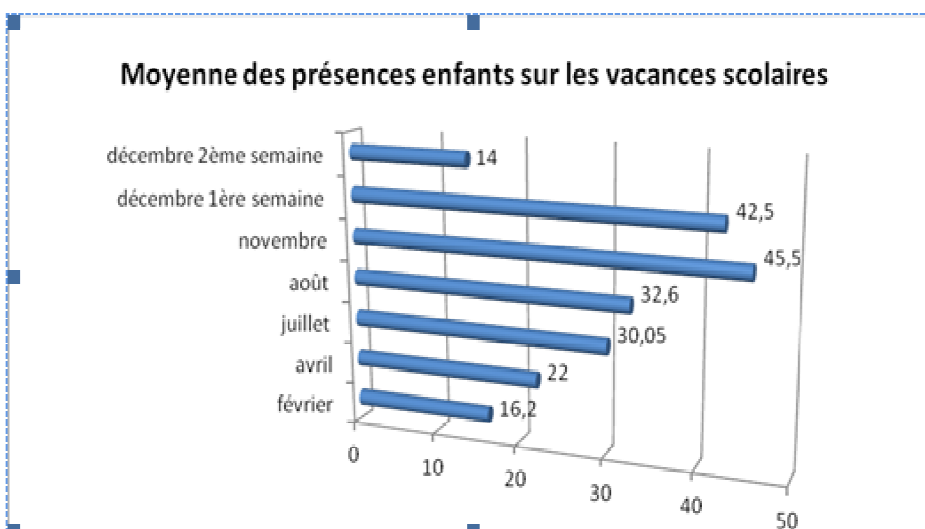
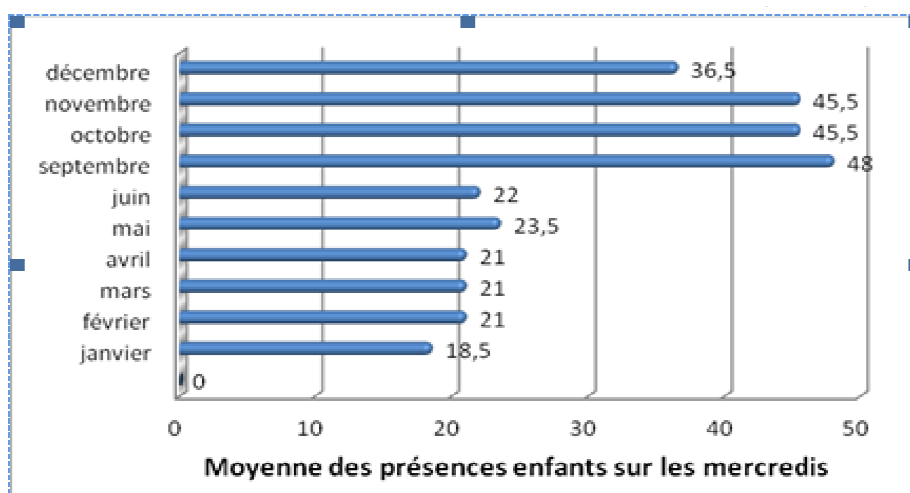
**- L'accueil de loisirs maternel intercommunal :** Depuis septembre 2010, les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans. L'accueil est organisé de façon indépendante de l'ALSH élémentaire. Cette solution de moyen de garde pour les mercredis et vacances scolaires est « provisoire », en attendant la création du « Pôle Petite Enfance, prévu pour septembre 2013.

En septembre 2011 la capacité d'accueil a été étendue à 50 enfants.

L'accueil de loisirs propose des activités ludiques et éducatives encadrées par la Directrice, Melle Claire MORIER (BPJEPS) embauchée à 70% jusqu'à septembre et à 80 % depuis, son adjointe, Mme Maria LABBÉ, puis Raphaël MIZEL en remplacement depuis septembre embauchés à 70% (annualisés). Ils sont présents sur les mercredis, les vacances scolaires et assurent des heures administratives 2 jours par semaine. Pour compléter l'équipe, des animateurs vacataires sont présents pour assurer l'accueil des enfants sur les mercredis et les vacances scolaires.

L'ALSH maternel a une capacité de 50 places et accueille uniquement les enfants scolarisés dans les communes de la CCPL, les fratries sont privilégiées.

COMMUNES D'ORIGINES	Nbre de jeunes	Répartition en %
ANGERVILLIERS	19	10,44%
BOULLAY-LES-TROUX	2	1,10%
BRIIS-SOUS-FORGES	0	0,00%
COURSON MONTELOUP	3	1,65%
FONTENAY-LES-BRIIS	34	18,68%
FORGES-LES-BAINS	10	5,49%
GOMETZ-LA-VILLE	23	12,64%
JANVRY	15	8,24%
LES MOLIERES	13	7,14%
LIMOURS	6	3,30%
PECQUEUSE	4	2,20%
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	0	0,00%
SAINT-AURICE MONTCOURONNE	26	14,29%
VAUGRIGNEUSE	20	10,99%
HORS CCPL	7	3,85%



Diverses sorties ont été organisées en 2011 :

- Février : L'aquarium Porte Dorée à Paris
- Avril : La ferme pédagogique de Cheptainville (91)
- Juin : La caserne des pompiers de Limours (91)
- Août : Le parc à Janvry (91)

Décembre : Le cinéma Jacques Prévert aux Ulis (91)

Nous faisons appel également à des intervenants extérieurs :

Thierry KI : spectacle autour de la musique

Magicien

La ferme Tiligolo : animaux en miniature

Prêt de poneys (commune de St Jean-de-Beauregard) les 15 premiers jours d'août.

La Directrice ayant un BPJEPS « option Équitation » a proposé un partenariat avec le directeur du centre équestre de St Jean-de-Beauregard, pour créer deux semaines d'activités en lien avec l'équitation. Celui-ci nous a gentiment prêté les bombes pour protéger les enfants et tout le matériel nécessaire.

**- Le service jeunesse-prévention** a été ouvert durant 80 jours. Le service a réalisé 714 journées/enfants, avec une fréquentation moyenne de 10,42 enfants par jour d'ouverture sur les petites vacances et 7,64 pour les vacances d'été. Mais seulement 2 à 4 jeunes les mercredis après-midi ; l'absence de ramassage à Limours en mi journée explique cette situation.

### Répartition des jeunes selon leur commune de résidence

COMMUNES D'ORIGINES	Nbre de jeunes	Répartition en %
ANGERVILLIERS	4	6,15%
BOULLAY-LES-TROUX	0	0,00%
BRIIS-SOUS-FORGES	3	4,62%
COURSON MONTELOUP	4	6,15%
FONTENAY-LES-BRIIS	6	9,23%
FORGES-LES-BAINS	5	7,69%
GOMETZ-LA-VILLE	0	0,00%
JANVRY	2	3,08%
LES MOLIERES	5	7,69%
LIMOURS	15	23,08%
PECQUEUSE	0	0,00%
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD	0	0,00%
SAINT-MAURICE MONTCOURONNE	11	16,92%
VAUGRIGNEUSE	7	10,77%
HORS CCPL	3	4,62%

Les ateliers découvertes des métiers : une fois par semaine, le service intervient dans les deux collèges du territoire. L'objectif de cet atelier est de travailler avec les jeunes sur la découverte de métiers.

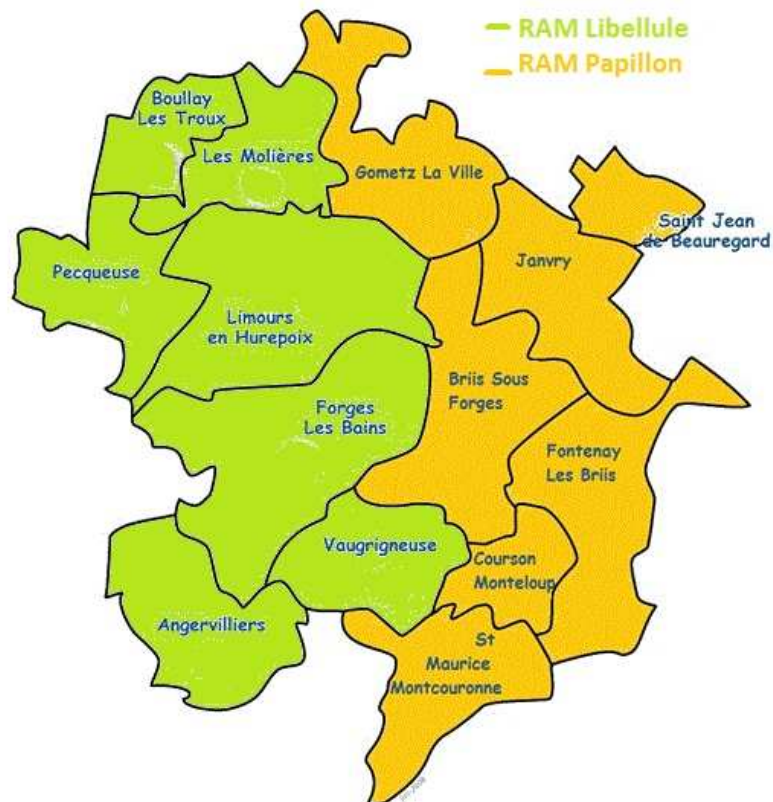
Intervention sur le temps du midi : Une fois par mois, chacun des collèges accueille un professionnel qui vient à la rencontre des jeunes sur le temps du déjeuner de 12H00 à 14H00. L'objectif est de permettre aux jeunes de venir librement à la rencontre du professionnel pour s'informer.

Métiers présentés	Collège de Briis-sous-Forges	Collège de Limours
Petite Enfance	20/01/11	27/01/11
Restauration	03/02/11	10/02/11
Educateur Sportif	10/03/11	17/03/11
Architecte d'Intérieur	31/03/11	07/04/11
Ostéopathe	12/05/11	19/05/11
Infirmière	10/11/11	17/11/11
Armée de terre	08/12/11	05/12/11

Le forum des métiers et des formations s'est déroulé le 12 mars 2011 au collège Michel Vignaud à Limours, il y avait 55 professionnels.

Les journées de prévention routière organisées avec la direction de Carrefour Market, les journées sécurité routière à destination des 3èmes et lycéens du territoire, la piste cyclo/moto, proposée par la brigade de CRS de la police nationale, a permis aux jeunes de découvrir les risques du deux roues et les dangers de la route en chevauchant des scooters ou de petites motos et de mettre en pratique les conseils prodigués.

- **Le Relais Assistantes Maternelles** est divisé en deux relais Libellule et Papillon, affectés à deux zones du territoire. Ils accueillent régulièrement les familles et les assistantes maternelles et travaillent en relation avec divers partenaires (PMI, CAF, communes, associations). Cinq lieux d'animation fonctionnent à Angervilliers, Briis-sous-Forges, Forges-Les-Bains, Fontenay-Les-Briis et Les Molières



Au 31 décembre 2011, le territoire de la CCPL comptait 176 assistantes maternelles, dont 102 pour le RAM libellule et 74 pour le RAM papillon.

Le public peut contacter les Relais lors des permanences téléphoniques ou des permanences d'accueil. Les demandes portent sur la disponibilité du mode de garde et sur les rapports entre familles et assistantes maternelles.

	Nombre d'agrément par assistantes maternelles				Nombre d'AM
	4	3	2	1	
Angervilliers	2	5	4		11
Boullay-Les-Troux		1			1
Briis-sous-Forges	7	13	4		24
Courson-Monteloup	2	3			5
Fontenay-les-Briis	4	11	3	1	19
Forges-Les-Bains	6	11	4		21
Gometz-la-Ville	4	2	3		9
Janvry	1	1	2		4
Les Molières	2	4	4		10
Limours	10	28	6	1	45
Pecqueuse	1	1			2
St Jean-de-Beauregard			2		2
St Maurice-Montcouronne	3	7	2		12
Vaugrigneuse	1	8	2		11
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>95</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>176</b>

Dans le cadre des animations spécifiques, se sont déroulées des séances marmothèques, des groupes de paroles, propres à chacun des RAM mais aussi des séances en commun comme la motricité ou les groupes projets.

De très nombreuses réunions à thème avec formation et intervenants extérieurs ont été proposées.

9 évènements festifs ont été organisés, tels que le spectacle de fin d'année, la matinée de Noël, la chasse aux œufs, le bus en ballade, le pique-nique, la galette.....

De nombreux temps pour enfants, parents et assistantes maternelles ont permis à tous les intervenants de se rencontrer et d'échanger.

**- L'association les Oisillons** : 2 types d'actions ont été menées cette année auprès de cette structure :

- ✓ Un soutien apporté à l'équipe et à l'association de parents par rapport aux demandes des services de la PMI,
- ✓ Un soutien financier et matériel pour les besoins d'aménagement et d'interventions du service technique : locaux prêtés à titre gracieux, financement des fluides et contrats de maintenance, prise en charge des travaux d'entretien et financement au fur et à mesure de la mise aux normes des locaux.

La coordinatrice Petite Enfance assure le suivi de l'organisation des services et du contrat avec la C.A.F. de l'Essonne, la relation avec la P.M.I. et le travail avec la Vice Présidente et les élus.

En 2011, 69 enfants (60 familles) ont été accueillis. Le nombre d'enfants moyen par jour est de 14,8. Près de 90 % des heures facturées l'ont été en direction de familles résidentes sur le territoire de la CCPL.

### Pour le développement économique :

Le service continue ses actions régulières sous la houlette du Vice Président, M. ARTORÉ :

- aide à la création d'entreprises : 29 porteurs de nouveaux projets ont été reçus en plusieurs rendez-vous et suivi des anciens porteurs,
- participation à la Plateforme d'Initiative Locale : 3 prêts accordés à des créateurs d'un montant total de 23 900 €uros : La ferme de Bel Air à Fontenay les Briis, S.Quad Moto à

- Gometz la Ville et Pause Beauté à Briis-sous-Forges,
- gestion et suivi de la bourse de locaux,
  - édition du Guide des entreprises 2011-2012,
  - inauguration de la Foire Communautaire, une centaine de chefs d'entreprises a assisté à cette inauguration en présence du Président de la CCPL et des deux Présidents des chambres consulaires (CCIE et CMA), une centaine de personnes était présente.
  - organisation de la troisième Foire communautaire les 24 et 25 septembre à Janvry, pour faire connaître nos entreprises. Une quarantaine d'entre elles ont participé.
  - participation à la cérémonie des 91 d'Or. Remise d'un trophée à l'entreprise SYSTEM H20,
  - participation à l'évènement « Entreprise à la rencontre de vos voisins » le 26 mai 2011, avec l'organisation d'une randonnée et d'un pique nique.

Les partenariats avec les chambres consulaires CCI, CM et CA et l'Agence pour l'Économie en Essonne sont pleinement mis en œuvre avec le suivi de conventions. La Communauté a reconduit son adhésion à la Plateforme d'initiative locale Sud Essonne installée à Étampes.

**- Parc d'activités du plateau des Molières :** Cette année 2011 a permis la signature de la vente des 7 hectares de terrains au GPS la Lendemain nécessaires à la réalisation de leur projet. La CCPL a également réalisé une voie d'accès interne afin de desservir la future maison médicalisée.

**- Parc d'activités de Bel Air à Fontenay :** Le site de Bel Air s'inscrit dans un triangle longé au sud par la RD 97, à l'ouest par la RD 3 et à l'est par la future déviation du hameau. Il bénéficie donc d'une situation privilégiée sur des lieux de passage importants dans le secteur. Il est situé à proximité des pôles d'emplois de Courtaboeuf, de Massy-Palaiseau ou encore du pôle d'envergure européenne du Plateau de Saclay.

Au-delà de l'environnement économique favorable, le secteur bénéficie d'un cadre de vie préservé et de dessertes de qualité.

Le projet dans sa globalité est lié au projet de déviation départementale de la RD 3. Afin de permettre le développement rapide d'une partie de la zone, il a été décidé d'aménager en priorité le foncier maîtrisé par la CCPL (environ 3,3 ha). Cela permet de répondre notamment aux attentes d'entreprises locales.

Le permis d'aménager a été accordé par la commune le 23 novembre 2009. Le service développement économique de la CCPL assure la phase de pré-commercialisation, aboutissant à des contacts avec plusieurs entreprises.

En 2011 les travaux ont commencé et 5 promesses de vente ont été signées.

### **L'aide à l'insertion sociale et professionnelle :**

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Limours, toujours aussi dynamique et innovant, présente ci-après un bilan de l'année 2011 qui précise les axes existants et ceux nouvellement mis en œuvre pour répondre aux problématiques des chercheurs d'emploi de notre territoire. Le but à tenir est le retour à l'emploi. A cette fin, les conseillères doivent les écouter, les responsabiliser, les orienter tout en leur facilitant, dans le respect de leur dignité, les multiples démarches et rendez-vous parfois très éloignés de leur domicile.

En 2011, quatre conseillères pour le Public Adultes et le partenariat avec les entreprises, une conseillère de la Mission Locale des Ulis pour les Jeunes 4 demi-journées par semaine et une assistante qui gère à la fois l'accueil, le cyber espace, la mise à jour du site internet Emploi CCPL et les fichiers donnés à transmettre aux partenaires.

Les actions de 2011 :

- Exploitation du Site internet Emploi CCPL
- Partenariat avec le CIRFA, centre de recrutement de l'Armée depuis janvier 2011

- Partenariat avec le FONGECIF, organisme d'aide aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi dans le montage de dossiers de financement de formation : validation de l'agrément en janvier 2011
- Partenariat avec Dynamique Embauche association d'insertion par le travail
- Partenariat avec le Greta avec des formations Adultes dans nos locaux
- Avec le PLIE et sur son territoire, des formations spécifiques pour le public concerné, par exemple le Pac-Emploi
- Avec Pôle Emploi des ateliers multi thèmes
- Cahier des charges et études faites pour les évaluations du changement de Mission locale
- Les Jobs d'été
- Forum des métiers de l'agriculture 24 mars 2011
- Participation au forum des Collèges dans le cadre de la Prévention-Emploi
- Agrandissement du Parc cyclos- autos avec une nouvelle voiture sans permis

Le service emploi a reçu 312 adultes, dont 194 femmes, 118 hommes soit 1069 entretiens, 103 personnes ont repris un poste.

Communes	Nb d'adultes	Nb d'entretiens adultes
Angervilliers	11	49
Boullay-Les-Troux	7	19
Briis-sous-Forges	42	152
Courson-Monteloup	7	17
Fontenay-Les-Briis	16	55
Forges-Les-Bains	47	165
Gometz-La-Ville	13	40
Janvry	4	14
Les Molières	15	52
Limours	89	330
Pecqueuse	4	11
Saint-Jean-de-Beauregard	0	0
Saint-Maurice Montcouronne	11	48
Vaugrigneuse	17	65
Autres	29	52
	<b>312</b>	<b>1069</b>

Les jeunes (-26ans) de la CCPL étaient reçus sur deux lieux différents selon leur lieu d'habitation ou leur souhait, la CCPL ou la Mission Locale des Ulis. En 2011 il y a eu 228 jeunes pour 505 entretiens, dont 93 en informations collectives, 14 jeunes ont suivi un Atelier à la Mission Locale.

Sur le dispositif PLIE, 73 adultes sont entrés, il y a eu 15 sorties positives en 2011.

En 2011 le bus de l'emploi tourne une journée par semaine sauf congés scolaires. Il est passé 5 fois dans chaque commune, 71 personnes ont été vues dans le bus.

Au 31 décembre 2011, la CCPL possédait 14 cyclomoteurs en service et 3 voitures sans permis.

#### Voitures sans permis :

- Nombre de contrats : 25
- Nombre de jours de mise à disposition : 921 jours
- Nombre de personnes : 9

**Cyclomoteurs CCPL :**

- Nombre de contrats : 28
- Nombre de jours de mise à disposition : 1023 jours
- Nombre de personnes : 11

**Cyclomoteurs Missions Locale :**

- Nombre de contrats : 30
- Nombre de mise à disposition : 779 jours
- Nombre de personne : 12

Les bilans de compétences durent 6 semaines, à raison d'un rendez-vous par semaine avec un conseiller spécialisé. L'objectif est de valider un projet professionnel ou de trouver un nouveau projet professionnel en corrélation avec la personnalité du chercheur d'emploi. Le coût d'un bilan est d'environ 2500 à 3000€. 21 personnes ont suivi un bilan de compétence dans nos locaux, dont 7 demandeurs d'emploi et 14 salariés.

Les jobs d'été ont attiré 110 jeunes, 6 conseillers étaient présents, en rendez-vous individuel pour travailler leur CV, leurs droits et devoirs et préparer l'entretien de recrutement. Pour la deuxième partie, les entreprises étaient présentes un mercredi après midi de 13h30 à 18h, pour recevoir les jeunes en entretien de recrutement :

- ✓ 130 jeunes ont été reçus par les entreprises
- ✓ 184 postes ont été proposés
- ✓ 15 entreprises nous ont proposé leurs offres, dont 7 entreprises présentes à la journée recrutement.

LA CCPL a développé un site Internet qui permet aux entreprises de diffuser leurs offres à un public plus large, de bénéficier d'une présélection des candidats par le service emploi, aux demandeurs d'emploi, d'accéder directement aux offres et de pouvoir candidater en direct.

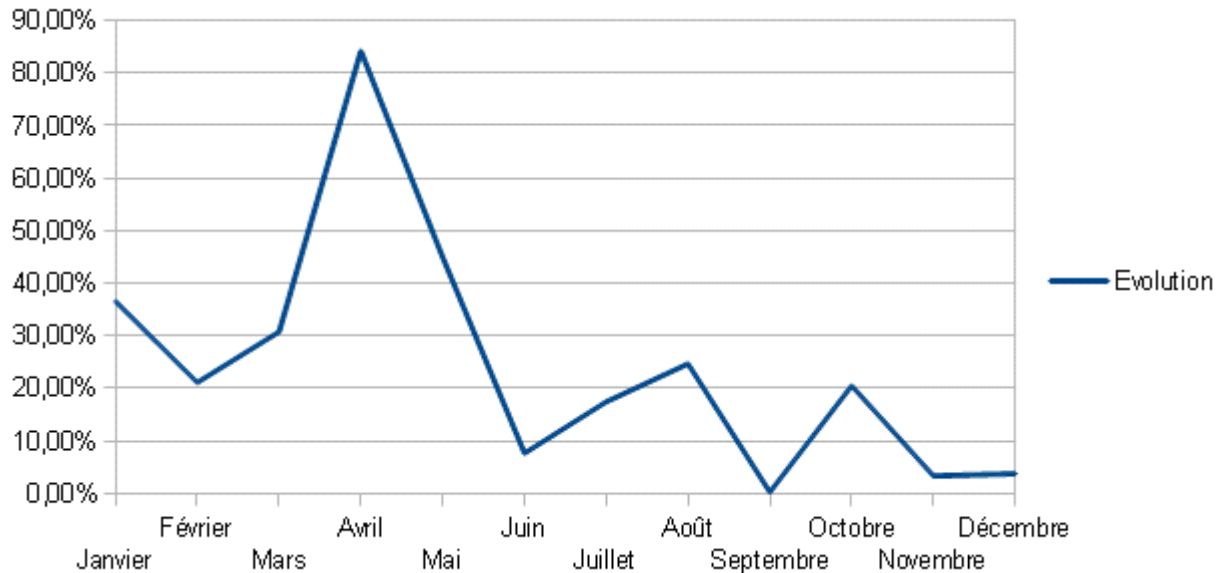
**290 offres ont été déposées sur le site,**

- 164 ont été pourvues dont 68 par le Service Emploi,
- 67 ont été suspendues
- 59 étaient encore en cours à fin décembre.
- 32529 visites sur la page des offres d'emplois
- 384 candidatures déposées.

**Le service des transports :**

**Gare autoroutière Briis-sous-Forges :** L'ouverture quotidienne de l'équipement, l'accueil et l'information du public sont assurés dans le cadre du marché de service passé avec la société TSIP. Le service est ouvert au public du lundi au samedi de 5h30 à 21h40.

- en 2011 ce sont plus de 300 000 voyageurs qui ont emprunté la gare autoroutière, soit une hausse de la fréquentation de plus de 15%.



- la ligne Dourdan – Orsay dessert la gare autoroutière toutes les 30 minutes.

**Réseau du Pays de Limours :**

- 1 200 000 km parcourus par les cars du réseau
- Mise en route du contrat avec le STIF et la SAVAC pour l'exploitation des lignes 39-05, 39-07, 39-13, 39-18, 39-28, 39-29 et 39-30.
- Création de 12 zébras et réfection de 21 autres sur tout le territoire communautaire.
- Suite à l'obtention des subventions pour la mise en conformité des arrêts de bus des lignes 39-07 et 39-18, les études ont été réalisées. Les travaux commenceront au printemps 2012.
- Acquisition par la SAVAC de 3 cars accessibles au réseau aux couleurs de la CCPL.

**Transport scolaire et périscolaire :**

- En plus du transport d'élèves en lignes régulières, la CCPL a transporté 10 élèves de septembre à décembre vers des établissements spécialisés en circuits spéciaux scolaires (taxis).
- Signature de la convention avec le Conseil Général pour les transports scolaires en circuits spéciaux, la CCPL devient subdéléataire du contrat signé entre le Conseil Général et le STIF.
- La CCPL a financé le transport de 23 sorties scolaires pour les collégiens des établissements de Briis-sous-Forges et de Limours.

- La CCPL a financé le transport des élèves des écoles primaires des 13 communes pour les cours de natation, les élèves de la commune de Saint-Jean-de-Beauregard rejoignent quant à eux la piscine à pied.
- Sensibilisation des élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges de Briis-sous-Forges et Limours et des élèves de CM2 d'Angervilliers, Gometz-la-Ville et de Saint-Jean-de-Beauregard, à l'utilisation des transports en commun.

**Divers :**

- ▶ Transport hebdomadaire et gratuit vers le Centre Commercial des Ulis les mardis et vers le marché de Limours les jeudis.

**- Dans le secteur culturel :**

Le Contrat de développement culturel 2011 comprenait 4 programmes :

**Programme 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE**

Ce programme s'inscrit dans la poursuite du précédent Contrat de Développement Culturel, avec pour objectif la facilitation de l'accès à la lecture pour tous les publics. Ce programme s'appuiera sur les réseaux des bibliothèques mais également sur des professionnels du territoire et ponctuellement en faisant appel à des intervenants extérieurs à la CCPL.

**Action 1 : Développement de la lecture « Petite enfance »**

- Initiation des "Touts petits" à la lecture par le biais de séances de lecture accompagnées par les professionnels de la petite enfance et du bibliobus de l'association ACCES
- Location de l'exposition « Enfants » - 1 mois, organisation de visites de groupes d'enfants avec les encadrants
- Programmation d'un spectacle contes « jeune public »

**Action 2 : Développement de la lecture « Ados »**

- Ateliers / cours / initiation au dessin de BD pour les préados et les ados.  
Atelier dispensé par un dessinateur professionnel.
- Présence du dessinateur professionnel lors des rencontres avec les collégiens lors des forums des métiers.

**Action 3 : Développement de la lecture « Personnes âgées »**

- Ateliers de lecture pour les personnes âgées au sein des deux Résidences de Personnes Âgées. Séances 1h30 à 2h réalisées par les membres de l'association des « Amis de la Bibliothèque » de Limours.
- Deux spectacles : petites formes de théâtre "Révisons nos classiques" seront joués deux fois dans les deux RPA de la CCPL par les comédiens professionnels de la Compagnie théâtrale de la Cité ainsi que dans les CCAS de Forges-les-Bains, d'Angervilliers et de Briis-sous-Forges

**Action 4 : Développement de la lecture « Tout public »**

- Mise en place d'ateliers d'écriture dans les différentes communes de la CCPL afin de réaliser sur trois ans un recueil de contes autour des villages qui compose le territoire.  
Action participative menée sur trois ans. Une restitution de l'ensemble des contes est prévue en juin 2012 et un livret sera édité pour l'occasion.
- Afin de faciliter la restitution et d'impliquer plus personnellement les participants de cette action, une formation de lecture à voix haute sera organisée pour les bénévoles de ce volet ainsi que pour les personnels des bibliothèques, RAM et professionnels de la petite enfance.
- Suite des actions dirigées vers les auteurs : proposer un chantier d'écriture avec implication des auteurs du territoire et restitution au public.

## **Programme 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS ET DE LA PRATIQUE EN ARTS PLASTIQUES**

**Action 1 : Sensibilisation à l'art contemporain** - Organisation d'un cycle de conférences autour de l'histoire de l'art

Cycle de conférence qui sera à mettre en résonance avec les expositions organisées au sein de la CCPL

### **Action 2 : Valorisation du fond d'art des bibliothèques**

- Valorisation par le biais d'ateliers de formation destinés aux personnels des bibliothèques ainsi qu'aux acteurs associatifs des bibliothèques. Formation dispensée par un animateur de la maison Triolet Aragon visant à développer des outils pour réaliser par la suite des ateliers au sein des bibliothèques en rapport avec le fond des livres d'art de la Bibliothèque de Limours ainsi que des malles pédagogiques de la Maison Triolet Aragon.

- Visite d'un Musée ponctuée d'ateliers afin de renforcer la cohésion du groupe de bibliothécaires de territoire et de développer leur sens artistique afin de rendre plus facile la création d'atelier avec les enfants.

### **Action 3 : Développement de l'art in situ**

- Organisation d'une résidence artistique dans le Domaine de Soucy ou dans le domaine de TDF autour de l'art in situ. Organisation de visites guidées et rencontre avec l'artiste

## **Programme 3 : DÉVELOPPEMENT DES ARTS VIVANTS**

Ce programme d'actions a pour objectif de permettre de favoriser la création artistique et le développement des arts vivants sur le territoire de la CCPL en proposant aux amateurs les moyens de se former et de pratiquer de manière professionnelle.

L'objectif est également de favoriser les rencontres entre toutes les pratiques artistiques sur le territoire et d'enrichir ces rencontres avec la présence d'artistes professionnels.

Ce programme d'actions a également pour vocation de favoriser la création artistique par le biais de résidences de travail qui se dérouleront en partenariat avec les écoles et les structures culturelles locales.

Nous espérons donc pouvoir apporter et diversifier l'offre culturelle de notre territoire et ainsi proposer à un large public de découvrir de nouvelles pratiques artistiques et d'encourager leur développement à l'échelle intercommunale.

### **Action 1 : Festival de musique actuelle**

Création d'un festival de Musique actuelle à destination de tout public.

Ce festival se déroulera sur plusieurs weekends du mois de juin à mi-juillet. Plusieurs noms en étude : « sur les berges », « le bord de l'étang », « musique au kiosque »...

Lieu : Domaine de Soucy

Groupes amateurs locaux en première partie des groupes professionnels.

### **Action 2 : Marche musicale**

Mise en place d'une manifestation musicale à caractère patrimoniale.

Sous une forme de marche « découverte » les participants seront amenés à se déplacer dans différents lieux patrimoniaux (châteaux, églises, lavoirs...) du territoire dans lesquels un accueil musical sera organisé par des musiciens professionnels. Une rapide présentation des lieux sera également réalisée par l'Office du Tourisme du Pays de Limours

**Action 3 : Résidence artistique en Art de Rue**

Mise en place d'une résidence artistique en Art de la Rue (et / ou marionnettes) - compagnie à définir

Lieu : résidence au domaine de Soucy

Mise en place d'intervention dans les écoles, les collèges et le lycée durant la résidence, présentation du travail de la compagnie lors du Dimanche à la Campagne en juin 2012.

**Action 4 : Formation régie**

Organisation d'une formation à la régie son et lumière pour les acteurs culturels du territoire

**Les manifestations :** En plus de l'exposition organisée dans le cadre du contrat de développement culturel, le service culturel a invité à découvrir les textes des auteurs du territoire mis en voix et en musique par les comédiens du Théâtre de Bligny le Samedi 15 Octobre 2011 à 18h au Théâtre de Bligny.

Le service culturel en collaboration avec le Théâtre de Bligny a proposé le spectacle théâtral « des rails... » par la Compagnie du Théâtre de l'Imprévu, mise en scène d'Eric Cénat, les 2 & 3 décembre 2011 au Théâtre de Bligny. Egalement la Prose du Transsibérien de Blaise Cendrars & l'Aérotrain, rêve en cendres de Patrice Delbourg.

**Soirée Guinguette :** La soirée guinguette a eu lieu le samedi 28 mai 2011. L'animation musicale a été assurée par l'orchestre *swingo musette*. Manifestation très sympathique et fréquentée par de nombreuses familles. Les personnes qui ont participé à la soirée ont à la suite assisté au feu d'artifice.

**Dimanche à la Campagne – 29 mai 2011 :** La nouvelle organisation de cette manifestation met dorénavant l'accent sur le côté solidaire avec l'organisation d'un grand repas Haïtien avec l'Association pour la Visite à Domicile (AVAD), La Canopée, le Comité de Jumelage de Limours, La Croix Rouge Française, Le Carrefour des Solidarités, Le Sel de la Terre, Solidarités Nouvelles pour le Logement en Essonne.

Restitution des Ateliers d'écriture animés par Evelyne Sales, Auteur et conteuse - apéritif offert par la CCPL dans la chapelle

- Concert
- Grand repas et stands associations solidaires
- Buvette et restauration tout l'après-midi
- Jeux familiaux par le Centre de Loisirs de la Communauté de communes du Pays de Limours
- Comptines et jeux de motricité à destination des tout-petits par le Service Petite enfance, rencontre parents / assistantes maternelles
- Spectacles art de rue tout public, avec la compagnie *Cirque ILYA pour le Spectacle : Les Frères Panini* et la *Compagnie Balles Capone pour le Spectacle : Une 2cv pour Palerme*

**Calendriers des manifestations :** Réalisation, collecte, mise en forme des calendriers mensuels des manifestations de la Communauté de Communes du Pays de Limours, (12 calendriers en 2011) avec les informations communiquées par les associations, bibliothèques et mairies du territoire, mises à disposition dans les communes, les associations et sur le site Internet de la Communauté. Le service assure la promotion des associations par l'édition de l'annuaire des associations et une assistance technique et juridique.

**Prêt de matériel :** En 2011, le service culturel a réalisé de nombreux prêts de matériel (matériel son, lumière, vidéo, hifi, scénique...) aux associations, écoles et mairies du territoire.

Gestion courante du prêt, du stockage, de l'entretien, du montage. Réparation et investissement matériel neuf.

**- À la résidence Boissière :**

L'établissement résidence « Boissière » a été construit en 1972-73 par l'Office Public Interdépartemental de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY), ceci sous la volonté du District du Pays de Limours. L'ouverture de l'établissement a été réalisée en janvier 1974 et l'accueil des premiers résidents en mars 1974.

La gestion de l'établissement a été donnée par le District, puis la CCPL à l'association AREPA de janvier 1974 à février 2003. A la suite, en mars 2003, la CCPL a proposé la gestion de l'établissement à l'Association Résidences et Foyers (AREFO), qui gère à « compte de tiers » l'établissement pour le compte de la CCPL.

En fonction de l'évolution de la loi 2002, le statut de l'établissement a été modifié en type « J » (de 2005 à 2008). Depuis octobre 2008, la Préfecture de l'Essonne a reclassé le statut de l'établissement en « logement-foyer-habitation » de 2<sup>ème</sup> famille, pour les bâtiments d'habitation, ainsi qu'en type « N et L » de 5<sup>ème</sup> catégorie, pour les locaux communs (salon, bibliothèque, restaurant, salon de coiffure).

Depuis 2003, l'AREFO essaie par divers moyens de relancer les travaux concernant l'entretien du bâtiment et la maintenance des équipements.

Lors de l'établissement de la convention de location entre la CCPL et l'AREFO, il avait été convenu une répartition des travaux de rénovations des 63 studios.

En conséquence, les travaux de rénovations des studios loués avant le 1<sup>er</sup> mars 2003 sont pris en charge par la CCPL alors que les travaux de rénovations des studios loués après le 1<sup>er</sup> mars 2003 sont pris en charge par l'AREFO.

Au cours de l'année 2011, 6 studios loués avant mars 2003 ont été rénovés par la CCPL. Au 31 décembre 2011 il reste à la charge de la CCPL 15 studios. Le taux d'occupation moyen pour l'année est de 91,35%.

Au 31 décembre 2011, il y a 61 résidents (47 femmes et 14 hommes), la moyenne d'âge est de 81,02 ans (83,17 pour les femmes et 73,79 pour les hommes).

La CCPL « aide » par ailleurs les résidents par le biais d'une subvention qu'elle verse au CCAS de Briis-sous-Forges, à charge pour lui et sous contrôle de la CCPL de la « distribuer » aux résidents qui rencontrent des difficultés pour payer leur loyer.

**- Aire d'accueil des gens du voyage à Limours :**

L'aire, située sur le territoire de la commune de Limours, a ouvert en janvier 2009 et l'accueil des premiers voyageurs s'est fait en mars. Les premiers mois ont permis de régler les problèmes de démarrage, tant du point de vue des installations techniques que de la vie sur l'aire. L'organisation de la scolarisation répartie dans les différentes communes a été fixée après consultation avec l'Éducation Nationale et les communes.

La CCPL a délégué la gestion de l'aire. Le gestionnaire rend compte chaque mois de l'activité, des problèmes rencontrés, des présences et des recettes. Conformément au règlement adopté par l'assemblée, l'aire a été fermée en juillet et août.

En 2011 le taux d'occupation de l'aire était de 73,49% le nombre total de nuitées s'est élevé à 4001.

La durée des séjours est plutôt longue, puisque plus de la moitié des séjours dépassent 31 jours et 44 % sont de plus de 46 jours.

Les recettes de l'aire se sont réparties comme suit :



### - Le tourisme :

**Marche de printemps :** La marche de printemps s'est déroulée à Forges-Les-Bains. 320 participants ont effectué les deux boucles à savoir 8 et 12 kilomètres.

**Journée du patrimoine :** En 2011 encore, la journée du patrimoine version CCPL a permis la découverte de lieux insolites. Malgré les horaires impartis, les visiteurs d'un jour ont apprécié la qualité des sites mais aussi et surtout la qualité des commentaires de nos guides. Quelques 200 personnes ont profité de cette journée.

**L'office de tourisme :** L'Office de Tourisme a proposé sur 2011 un certain nombre de manifestations (sorties botaniques, visites à la journée ou à la demi-journée...). De plus, il dispose maintenant d'un présentoir au siège de la CCPL, plus en adéquation afin de mettre en avant le territoire mais aussi le tourisme extérieur.

L'Office de Tourisme a toujours un moyen de communiquer par son site internet, l'adresse étant <http://www.pays-de-limours.org>

**Le domaine de Soucy :** Des actions d'entretien ont été menées afin de mieux valoriser ce site. Durant l'entretien, les services techniques ont arraché des arbres, broyé certaines zones dont certaines étaient envahies d'orties et dégagé les abords d'une partie du ruisseau.

### - Au titre de l'environnement :

La Communauté de Communes continue ses interventions dans les communes par la mise à disposition du tracteur intercommunal et de son conducteur pour des interventions de curage de fossés, de taille de haies et d'entretien. Un planning annuel d'équipement du tracteur est mis en œuvre, selon la période en fonction de l'accessoire utilisable et les demandes des communes.

Pour le fauchage des accotements des voies communales, l'entreprise Prettre, choisie en 2010, réalise le marché. Le service technique de la CCPL assure l'entretien des sentiers de randonnée.

### Inventaire écologique

En 2011, un stagiaire en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) fut pris afin de commencer à intégrer les données faunistiques et floristiques que nous avons dans une base de données. Ce travail fut réalisé en collaboration avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Pour 2012, un deuxième stagiaire en BTS GPN est prévu afin de réaliser des inventaires faunistiques sur les papillons de jour et les libellules. Son travail consistera, sur plusieurs sites de chaque commune de la CCPL, à déterminer les espèces présentes et à intégrer les nouvelles données à la base débutée l'an dernier.

## **- La communication :**

La CCPL a fait paraître un bulletin d'information générale.

Le site Internet de la CCPL qui a fait l'objet d'une refonte complète en 2008 avec une entreprise spécialisée, est mis en place, avec des mises à jour régulières.

Une charte graphique, commandée à la même entreprise et concernant les documents et les communications de la Communauté de Communes, est mise en œuvre par les services.

Le service emploi met en ligne quotidiennement de nouvelles offres.

De nombreuses communications sur l'actualité des services enfance et culturels sont à la disposition de tous.

## **- L'imprimerie de la Communauté de Communes :**

Elle produit les bulletins municipaux pour 6 communes et de nombreux documents à la demande des communes (bulletins, imprimés divers, manifestation, guides, en-tête de lettre, enveloppes). Elle produit pour la CCPL : guide des entreprises, annuaire des associations, bulletins, calendriers trimestriels des manifestations. A la demande des communes, certaines impressions concernent les associations pour leurs manifestations et leur communication.

L'atelier d'imprimerie dispose d'un matériel diversifié : une presse offset deux couleurs, un dupli copieur couleur pour les petits tirages, un dupli copieur une couleur, un dupli copieur deux couleurs et, pour le façonnage, une assembleuse de 40 poses, une plieuse et un massicot.

## **- L'enlèvement et le traitement des ordures ménagères :**

Cette compétence est déléguée au SICTOM du Hurepoix, syndicat mixte regroupant 47 communes, auquel adhère la Communauté de Communes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères existe dans les quatorze communes

Le taux pour 2011 était de 10,65 %. Certaines entreprises ne bénéficiant pas du service ou utilisant un service privé sont exonérées du paiement de la taxe par une délibération prise avant le 15 octobre pour l'année suivante.

L'organisation de la collecte repose sur le tri sélectif au niveau des ménages. Des modifications dans les modalités de collecte ont été prises par le syndicat. Les ordures ménagères sont collectées deux fois par semaine à Limours pour l'hyper centre et les logements collectifs et une fois par semaine pour les autres communes. Les encombrants sont ramassés deux fois par an pour la plupart de nos communes. Des bornes d'apport volontaires sont mises en place progressivement dans les communes.

La déchetterie de Briis-sous-Forges complète ce dispositif de collecte sélective ; elle est ouverte chaque semaine les mardis et dimanches en matinée, les mercredis et vendredis en après-midi et les samedis matin et après midi.

A la demande de la commune de Briis sous Forges, le Conseil Communautaire a donné un avis favorable au transfert de la déchetterie à proximité de la gare autoroutière.

**- L'activité pour l'électricité :**

Est réalisée pour 12 communes concernées : les 9 communes appartenant antérieurement au SIERL, auxquelles se sont ajoutées Angervilliers, Saint Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse, suite à la dissolution du SIVEA. L'activité consiste principalement au suivi des dossiers de travaux des communes pour l'enfouissement des réseaux électriques et le renforcement de l'éclairage public permettant la perception des redevances R1 et R2. Le concessionnaire EDF a rendu compte de son activité en présentant son rapport d'activité transmis aux communes.

**- Le personnel :**

2011 a vu l'augmentation de la capacité d'accueil de l'ALSH maternel, ce qui a demandé l'embauche de personnel.

Le tableau ci-dessous indique, par service, l'évolution du personnel permanent en équivalent temps plein (ETP).

Service	2010		2011	
	Agents comptabilisés	ETP	Agents comptabilisés	ETP
Culturel	1	1	1	1
Administratif	7	6,8	7	6,14
Services Techniques	8	7,64	8	7,64
ALSH Élémentaire	4	3,34	4	3,42
ALSH Maternel	1	0,75	2	1,52
Coordination petite enfance	1	1	1	1
Développement économique	1	1	1	1
Emploi	4	3,8	5	3,9
Imprimerie	1	1	1	1
Jeunesse	1	1	1	1
Crèche	12	11,6	12	11,4
RAM	2	2	2	2
Tourisme, Patrimoine, Environnement	1	1	1	1
Transport	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>42,93</b>	<b>47</b>	<b>43,02</b>

Sur les 47 agents permanents présents au 31 décembre 2011, 34 sont titulaires de la fonction publique soit 72%, il y a 75% de femmes et 25% d'hommes.

350 jours de formation ont été réalisés pour les différents agents suivant les besoins des services, principalement avec le CNFPT (45%), le coût total des dépenses de formation s'est élevé à 35 982 €uros (cotisations aux organismes compris). Ces formations concernent 35 des 47 agents présents.

La CCPL a versé au titre des œuvres sociales 12 784 €uros, dont 8 279 €uros de participation au CNAS et 4 505 €uros de participation aux mutuelles des agents soit 272 €uros par agent en moyenne.

### III - LES INVESTISSEMENTS ET LES GRANDS PROJETS

#### - Domaine de Soucy :

Dans le cadre de la convention signée avec les "Espaces Naturels Sensibles" et avec les subventions obtenues du Département, poursuite des études d'aménagement et de gestion du parc.

Les travaux de réfection du mur d'enceinte ont continué.

En 2011, la halle de l'étang a été édifée, elle permet d'abriter les promeneurs mais surtout, elle est le théâtre privilégié des manifestations culturelles.

#### - Le Bâtiment des Marronniers :

L'acquisition, en copropriété avec la commune de Fontenay les Briis, d'anciens locaux du CFA de Bel Air a été réalisée avec la division de la copropriété. La commune a négocié le prix avec la Fondation Dreyfus, propriétaire et l'a fait valider par l'administration des Domaines. Des travaux de dégagement et de nettoyage ont commencé. Des études pour la mise en sécurité et la mise en état sont prévues.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été signé afin de préparer le dossier de consultation des entreprises pour refaire la toiture et le bardage du bâtiment.

Le maître d'œuvre travaille aussi sur l'aménagement intérieur destiné à accueillir les services techniques de la CCPL.

En 2011 les travaux de la voie d'accès étaient pratiquement terminés.

#### - Le Pôle petite enfance :

Le pôle est destiné à accueillir un ALSH maternel de 80 enfants, un multi accueil de 40 enfants et le relais assistantes maternelles.

Fin 2010, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à déposer le permis de construire. Le marché de travaux a été lancé en fin d'année 2011. Les travaux débuteront au printemps 2012. L'ouverture du pôle est prévue pour l'automne 2013.

#### - Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) :

L'actuel CMPP est situé à Limours dans une maison d'habitation dont le propriétaire est la CCPL. L'action de l'équipe médicale est délicate dans des locaux inappropriés.

C'est pourquoi, la CCPL a décidé de construire un nouvel équipement d'une superficie de 258m<sup>2</sup>, qu'elle mettra à disposition de l'association Arisse qui gèrera cet équipement.

Le Conseil Communautaire a autorisé le Président, en décembre 2010, à déposer le permis de construire.

Le permis a été accordé le 11 juillet 2011, le maître d'œuvre travaille à la rédaction du dossier de consultation des entreprises, les travaux devraient commencer à l'automne 2013.

**- L'extension du gymnase de Briis-sous-Forges :**

Cette extension est rendue indispensable par l'incapacité de faire face à toutes les demandes associatives.

L'extension concerne une salle dédiée aux sports de combat et arts martiaux avec un espace d'entrée et une réserve pour une surface d'environ 300m<sup>2</sup>.

Le Conseil Communautaire a autorisé le Président, en décembre 2010, à déposer le permis de construire.

Le permis a été accordé le 3 août 2011. Les travaux débuteront à l'automne 2012.

Le Président,  
Christian SCHOETTL

P.J. Extrait des comptes administratifs M14 et M49 pour 2011.